

# AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

[ville.montreal.qc.ca/plateau](http://ville.montreal.qc.ca/plateau)

## ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a édicté, lors de sa séance ordinaire du 2 septembre 2014, les ordonnances suivantes :

- E-7.1, o. 009, E-7.1, o. 010, E-7.1, o. 011 et E-7.1, o. 012 relatives à la fixation de diverses dates concernant l'exposition et la vente d'œuvres artisanales, picturales ou graphiques sur le domaine public pour l'année 2015;

et ce, en vertu du *Règlement sur l'exposition et la vente d'œuvres artisanales, picturales ou graphiques sur le domaine public (R.R.V.M., c. E-7.1)*.

Ces ordonnances entrent en vigueur à la date de la présente publication. Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces ordonnances au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 11 septembre 2014

Le secrétaire d'arrondissement,  
M<sup>e</sup> Claude Groulx